

APPEL À PROJETS DE RECHERCHE 2018 bis

La mission principale de l'Agence française de lutte contre le dopage consiste à contrôler les sportifs et dépister les pratiques dopantes. Dans cette perspective, consciente de l'effort nécessaire à réaliser en matière de recherche scientifique pour améliorer son efficacité, l'AFLD souhaite encourager et promouvoir des études lui permettant de répondre au mieux à ses objectifs.

Thèmes de l'appel à projets

Pour répondre à l'ambition affichée de développer un Programme de prévention de lutte contre le dopage, l'AFLD doit pouvoir assoir sa stratégie et la conception d'outils en fonction du public ciblé sur des connaissances et des preuves scientifiques.

Pour cette raison, l'appel à projets comporte un volet lié aux sciences sociales :

- Les facteurs de vulnérabilité de sportifs face au dopage selon leur âge et leur niveau de compétition ;
- Le rôle du personnel d'encadrement des sportifs dans la promotion d'un sport propre et la prévention du dopage ;
- Le point de vue des sportifs et des partenaires sur la légitimité des règles antidopage ;

Par ailleurs, les thèmes suivants sont inclus :

- Pharmacocinétique/pharmacodynamique des glucocorticoïdes selon les voies d'administration ;
- Effets ergogéniques du méthylphénidate (famille des amphétamines inscrite sur la liste des substances interdites à la classe des stimulants) dans le cadre du traitement du trouble du déficit de l'attention ;
- Application de nouvelles techniques analytiques au dépistage de substances ou méthodes dopantes ;
- Identification et/ou la détection de nouvelles substances (non comprises dans la Liste des interdictions) soupçonnées d'être potentiellement dopantes (par ex., des médicaments récemment approuvés ou en phase clinique avancée; des substances dont l'abus a été prouvé par des données cliniques ou des informations de terrain, drogues à façon) ;
- Amélioration de la fenêtre/limite de détection des substances interdites ;
- Programme blanc permettant aux candidats de proposer une étude innovante.

Les candidatures devront comporter :

- Le formulaire de candidature dûment complété téléchargeable sur le site de l'AFLD. Ce formulaire comprend une présentation du projet incluant les objectifs, la méthodologie, la description des techniques utilisées, le calendrier de réalisation, les résultats préliminaires et les références bibliographiques pertinentes; Des informations sur les chercheurs (curriculum vitae), l'institution dont ils relèvent et les ressources de celle-ci;
- Pour des recherches impliquant des sujets humains et/ou des échantillons humains (y compris du matériel déjà existant) : une copie de l'approbation du comité de protection des personnes, la lettre d'information pour les participants et le formulaire de consentement; Si ces documents ne sont pas disponibles au moment de la soumission d'un projet, ils seront exigés dès que le projet sera approuvé aux fins de financement.

Date limite de dépôt des candidatures : Lundi 12 novembre 2018 à 8h00

Le formulaire de candidature, téléchargeable sur www.afld.fr est à retourner dûment complété à l'attention de Delphine Saint Laurent par mail : d.saintlaurent@afld.fr

**Delphine SAINT LAURENT, Responsable du service médical de l'AFLD,
01 40 62 77 36 d.saintlaurent@afld.fr**